



COMMISSION FRANCO-QUÉBÉCOISE SUR LES LIEUX DE MÉMOIRE COMMUNS

 CFQLMC (France) Compte rendu de la réunion du 19 novembre 2003 à la Délégation générale du Québec à Paris

2

- 2° Ateliers de coopération décentralisée franco-québécois. Synthèse de l'atelier culture
- André Gaulin: Prix Georges-Émile-Lapalme 2003 11





Ce premier numéro de l'année 2004 présente le compte rendu de la dernière réunion de la Commission à la Délégation générale du Québec à Paris. Il y est notamment question des suites du deuxième colloque international de la Commission à Québec en septembre 2003.

Nous tenons également à souligner dans ce numéro la distinction décernée par le gouvernement du Québec à notre collègue André Gaulin. Il s'est mérité le prix Georges-Émile-Lapalme. Il s'agit de la plus haute distinction accordée par le gouvernement du Québec dans le domaine de la qualité et du rayonnement de la langue française. André Gaulin a fait carrière comme professeur à la Faculté des lettres de l'Université Laval de 1970 à 1992 et il a été député de Taschereau à l'Assemblée nationale du Québec de 1994 à 1998.

Marcel Masse, coprésident de la CFQLMC

Henri Réthoré, coprésident de la CFQLMC



Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs (France)

Compte rendu de la réunion du 19 novembre 2003 Délégation générale du Québec à Paris

ÉTAIENT PRÉSENTS

- Mme Le Bras-Chopart
- M. Ph. Joutard
- M. J. Morichon
- M. G. Pilleul
- M. G. Poirier
- M. D. Poton
- M. G. Prétrot
- M. JF de Raymond
- M. H. Rethoré
- M. R. Rouleau



- Mme M.Dionne
- M. St. La Roche

Absents:

- M. H. Charron
- M. O. de Rohan

1. LES COLLOQUES

Collogue de Poitiers-La Rochelle de 2001 : Actes

Réunion du Comité de lecture des PUR le 12 décembre 2003; décision en janvier; sortie au début du printemps.

Il conviendra de prévoir à Paris une présentation officielle des Actes: la participation de Thomas Wien est vivement souhaitée.

Colloque de Québec. Septembre 2003.

cf. le compte rendu fait sur le site du CIEQ (<u>www.inventaireenf.cieq.ulaval.ca</u>)

Bien organisé, d'une haute qualité scientifique, ce colloque marque une étape importante dans la vie de la CFQLMC. On peut cependant regretter une participation insuffisante du grand public et du monde associatif qui est son relais naturel, ce qui ne va pas dans le sens de la mission de la Commission. À noter toutefois que l'atelier «Commémorations» a permis une implication active de représentants de «Québec-France» et d'associations québécoises en ce qui concerne, entre autres projets en ce domaine, l'établissement de cartes des lieux de mémoire communs.





Une réunion plénière de la CFQLMC a suivi le colloque. Les présidents de comités y ont fait rapport. Le compte rendu de cette réunion est disponible sur www.cfqlmc.org.

2. DICTIONNAIRE RAISONNÉ DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE

Il est fait état de l'avancement des travaux préparatoires (institutionnel et financier) au lancement de cette initiative qui est saluée par les participants. Bonne note est prise de ce que la partie française sera associée à cette entreprise de façon à ce que celle-ci profite également des travaux faits en France. L'apport du 19^e siècle au fait français en Amérique, trop souvent ignoré, est souligné à cette occasion.

3. COMMÉMORATIONS (auxquelles la CFQLMC a été associée)

À ce titre sont rappelées celles de:

- La Flèche (Mai), 350ème centenaire de la Grande Recrue, première partie d'une commémoration poursuivie au Québec en Octobre avec une forte participation de La Flèche.
- Rambouillet (Octobre), à l'initiative de l'association «Champlain-France», avec la participation de la Ministre des Relations Internationales du Québec et du sénateur-maire de Rambouillet, M.Larcher. (Plantation d'un bouleau jaune du Québec et exposition sur la Nouvelle-France). La commission relève avec une grande satisfaction l'implication de la jeunesse à travers les travaux d'enfants réalisés dans le cadre de l'exposition.
- Bergerac (Octobre), en mémoire de Champlain, organisée par «Périgord-France».

La Commission regrette que les projets de commémorations envisagés à Honfleur et au Havre (départ et retour de Champlain en 1603) aient dû être abandonnés.

Il est également rappelé le colloque de l'AFI (Année francophone internationale) qui s'est tenu en Mai au Québec, avec à Tadoussac la commémoration de l'arrivée de Champlain en 1603.

4. CARTES RÉGIONALES DES LIEUX DE MÉMOIRE

G. Pilleul fait le point des travaux engagés depuis un an par les régionales de France-Québec. Une réunion organisée à Aix en Provence (Terres de Provence-Québec), début novembre, a eu pour objet notamment de préciser les modes opératoires de la fabrication des cartes avec la préparation d'un manuel pratique.

Un séminaire, faisant suite à celui de 2002, se tiendra à l'automne 2004.

5. INVENTAIRE

Poitou-Charentes. Cet inventaire devant être achevé en 2004, avec la confection d'un site informatique et d'un Atlas, la question se pose du suivi et de l'exploitation ultérieure de ce très important travail. D.Guillemet pourrait être invité à une prochaine réunion de la commission pour parler de l'inventaire.



La mise en œuvre du projet de **Centre d'interprétation** sur le thème du «départ», dans la tour de la Chaîne à La Rochelle, tel qu'il a été exposé lors du colloque de Québec, est subordonnée aux décisions attendues en ce qui concerne la dévolution du patrimoine culturel dans le cadre des mesures de décentralisation.

La question se pose maintenant: quelles suites (économiques, culturelles...) donner à l'inventaire réalisé?

Le rapport intérimaire du CIEQ-Laval (Projet «Inventaire des Lieux de Mémoire de la Nouvelle-France») est remis aux participants à la réunion). Son examen sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

S'agissant de **l'extension de l'opération Poitou-Charentes à d'autres Régions** de France, objectif de la Commission, il est rappelé que le Ministre de la Culture l'a fortement encouragée lors de la signature de l'Entente franco-québécoise sur le patrimoine du 9 septembre 2003.

Il importe avant toute décision de rechercher quelles sont les Régions réunissant les conditions requises pour le succès d'un tel inventaire (volonté des responsables politiques, engagement d'universitaires et de chefs de services administratifs, présence d'associations actives dans le domaine du patrimoine ainsi que de la «mémoire», capacités de financement et a priori richesse en LMC significatifs.). Il faut également être en mesure de répondre aux questions que ne manqueront pas de poser les Régions candidates concernant les procédures mises au point en Poitou-Charentes et les suites données à l'inventaire.

Au stade de la sensibilisation de nouvelles Régions, l'appui de la Délégation Générale, à la phase de sensibilisation des autorités des (ou de la) régions sélectionnées, apparaît hautement souhaitable sinon indispensable.

Site «Inventaire des Lieux de Mémoire de la Nouvelle-France»: www.memoireenf.cieq.ulaval.ca www.potou-charentes.culture.gouv.fr/memoire/

6. QUELQUES PROJETS

- 2003. **Bordeaux**. Décembre. Participation aux Ateliers franco-québécois de la Coopération décentralisée.
- 2004. **2**ème **centenaire du Code Civil**. Mme Le Bras Chopard signale l'intérêt de l'École de la Magistrature pour cet anniversaire.
- Université Laval. 20-21 septembre. Colloque international Codes et codification, «pour souligner les dix ans de l'entrée en vigueur du Code Civil du Québec et le bicentenaire du Code Napoléon». www.ulaval.ca/fd/colloque-codes
- 2004. Mai-juin. Projet de commémoration du départ de J. de Poutraincourt. Suivi par G.Prétrot dont les contacts en Picardie se poursuivent.
- 2004. La Flèche. Projet de Colloque «Les Jésuites et la Nouvelle-France» à l'occasion du 4ème centenaire du collège devenu Prytanée militaire en 1808. En raison de l'importance des études faites en France sur l'œuvre des Jésuites il apparaît nécessaire d'inclure parmi les intervenants des spécialistes français reconnus en ce domaine. R. Rouleau et D. Poton prendront à cet effet des contacts qui devraient s'étendre aux Universités en France, à l' Université Laval, à la Cie de Jésus, aux revues spécialisées... Bonne note est prise des propositions de la partie québécoise à ce sujet.



- 2004. **Dieppe**
- 2005. 100^{ème} anniversaire de la mort de Jules Verne (Nantes- Amiens).
- 2005. Québec. Colloque à l'occasion du 150ème anniversaire de la «visite de la Capricieuse» à Québec. G. Lamonde et D. Poton sont conjointement chargés d'arrêter le programme scientifique de ce colloque.
- 2006. 400ème anniversaire du voyage de Marc Lescarbot en Canada.
- 3^{ème} colloque de la CFQLMC. Thème: L'Amérique française de nos jours. Lieu: Etats-Unis.
- Participation aux manifestations du 400ème anniversaire de la fondation de Québec.

À titre indicatif, on relève d'ores et déjà, cette énumération n'étant pas exhaustive, du côté français:

- Les cartes régionales des LMC(France-Québec).
- L'intérêt marqué par l'association Champlain-France pour une participation à la reconstruction de l'orgue « Richard » détruit en 1759 lors des bombardements de Québec par les Anglais.
- Un projet de publication de timbres sur la Nouvelle-France (J. Morichon suggère qu'à cette occasion mémoire soit faite de Marie Drouet née à Bourges en 1637, fondatrice et mère supérieure du monastère et de l'hôpital de Trois Rivières).
- Le principe d'une participation aux fêtes prévues par la Ville de Paris en 2008.

du côté québécois:

- Le dictionnaire raisonné de l'Amérique française.
- Le « Guide des sources originales de l'empreinte française » préparé par G. Durand. (Le document envoyé à ce sujet par la partie québécoise sera examiné lors de la prochaine réunion).
- À Québec, congrès international de généalogie et d'héraldisme.

7. SOUTIEN FINANCIER A INITIATIVES

Il est décidé d'accorder une subvention à l'association Chomedey de Maisonneuve pour l'organisation d'une exposition intitulée «Les aubois de la Nouvelle-France».

La commission apportera son concours à la réalisation des cartes régionales de LMC (France-Québec).

8. AUTRES INFORMATIONS

La commission est informée des projets suivants auxquels elle ne participe pasou n'envisage pas de participer:

- «Les amis de Jean Talon» à Châlons en Champagne.
- «Les Jordy de Cabanac».
- Les rencontres Georges-Henri Lévesque (Fondation du patrimoine laurentien).
- La série télévisée «L'Amérique française» prévue par Edizoom et Edirom à Montréal.
- Les projets de l'Ambassade du Canada à l'occasion du 4^{ème} centenaire.



Parmi ces derniers à signaler particulièrement la présentation le 6 novembre au Ministère de la Culture d'un site Internet et d'une exposition virtuelle intitulés :

« Nouvelle-France. Horizons nouveaux. Histoire d'une terre française en Amérique » Portail :www.archivescanadafrance.org

9. COMMUNICATION

Henri Rethoré rend compte du dîner organisé par le Délégué général du Québec le 24 octobre, et réunissant la CFQLMC, l'OFQJ, le CCIFQ, France-Québec et le Comité d'action politique.

Pour faire suite à cette rencontre destinée à rapprocher les acteurs en France de la coopération franco-québécoise il est décidé que les représentants de ces organismes et associations seront invités tour à tour à assister aux prochaines réunions de la commission.

10. MUSÉES

La commission est informée des activités du comité «Musées» (Guy Vadeboncoeur). Son projet capital est l'inventaire en France et en Amérique du Nord des collections susceptibles de concerner le passé commun franco-québécois. Un conservateur de musée français devrait être dès que possible associé aux travaux de la CFQLMC/F.

11. BULLETIN ÉLECTRONIQUE

Ce bulletin est publié par la partie québécoise. La partie française est invitée à contribuer à son contenu. Il est accessible sur le site:

www.memoirenf.cieq.ulaval.ca/quebec/Bulletin31pdf

Le site de la commission est: www.cfqlmc.org

12. FINANCES

Il est rappelé que la cotisation annuelle est de 10 €. Elle sera recouvrée début 2004.

13. DIVERS

Gilbert Pilleul pose une nouvelle fois la question de la place de la Nouvelle-France dans l'enseignement scolaire. Cette question jugée capitale, évoquée régulièrement, et dans d'autres enceintes également (Association Champlain-France), sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

La commission se réunira le jeudi 5 février 2004 à 10 h. à la Délégation Générale.

Henri Réthoré

Co-président

Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs, section FRANCE



2° ATELIERS DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE FRANCO-QUÉBÉCOISE SYNTHÈSE DE L'ATELIER CULTURE

à Bordeaux les 4 et 5 décembre 2003

L'atelier Culture a posé la question de la coopération culturelle au travers de deux thématiques principales: l'ingénierie culturelle et le transfert de savoir-faire.

Dans cet esprit, 3 domaines d'actions culturelles ont été abordés dans le sens de l'exemplarité :

- la diffusion de la chanson
- le patrimoine et les lieux de mémoire communs
- la promotion des artistes enseignants.

I. La diffusion de la chanson au travers du réseau Chanson-Aquitaine-Québec

Cette collaboration est née en 1986 et a traversé 3 périodes très symptomatiques:

- le «passe-moi le sel, je te donne le poivre» (dixit S.Trouillet)
- la collaboration débutante
- la création commune.

En 2001, les premiers ateliers franco-québécois de coopération décentralisée ont ainsi permis d'ouvrir sur plus de réciprocité.

En novembre dernier, l'expérience baptisée «Je t'invite chez toi», qui s'inscrit dans le cadre d'une entente signée en septembre 2002 entre 4 diffuseurs (le Petit Champlain, Le Lion d'Or, Le Sentier des Halles et le Molière Scène d'Aquitaine) révèle cette nouvelle dimension de la coopération, qui a pour but de favoriser les échanges d'artistes entre le Québec et la France, de permettre aux artistes d'accéder à de nouveaux marchés et de leur offrir un encadrement professionnel dans le développement de leur carrière.

Cette initiative est également suivie par le Réseau RAMA (Réseau Musiques Amplifiées en Aquitaine) en liaison avec la SOPREF qui regroupe plus de 400 collectifs et artistes concernés par la musique amplifiée au Québec.

De même, le projet *Le Grand 8* a été évoqué; il associe la SACEF, le *festival En Chanson de Petite Vallée*, *Coup de Cœur Francophone* et *Le Chaînon Manquant* de la Région Rhône Alpes. Pour la 2° année, ce projet a permis la réalisation de résidences et de spectacles au Québec à l'automne 2003 et prévoit ce même type d'opérations en France au printemps 2004.

Au travers de ces 2 expériences, plusieurs préoccupations communes apparaissent:

- la facilitation de la circulation de l'œuvre et de l'artiste (cohérence et équilibre du projet artistique, cachet des artistes, accueil technique)
- la question des financements et des différences structurelles de ces financements
- l'importance de la régénérescence des réseaux de mise en œuvre
- la formation des artistes et la diffusion



Conclusions

- travailler à l'émergence de nouvelles générations d'œuvres et d'artistes, encourager la création
- favoriser le développement d'outils d'information sur les ressources techniques et logistiques disponibles pour les artistes et les opérateurs culturels en France et au Québec (répertoire de lieux, liste d'artistes et d'œuvres, ...)
- étudier de nouvelles formes de financement, notamment pour l'accueil de productions étrangères (crédits d'impôts, mesures fiscales, fonds dédiés, partenariats publics- privés)

II. Le patrimoine, les lieux de mémoire communs

À l'initiative de la Commission Franco-Québécoise des Lieux de Mémoire Communs, la Région Poitou-Charentes et ses 4 départements, les Universités de Poitiers, de La Rochelle et Laval, et les Ministères de la Culture des deux pays, un projet d'inventaire et d'atlas des lieux de mémoire communs a été élaboré. Il s'agit ici d'aborder une compréhension nouvelle de l'expérience française en Amérique du Nord, relativement à un personnage, à un événement ou à un lieu.

L'architecture de ce projet est particulièrement originale puisqu'elle associe la notion de forum d'expertise et celle d'échanges scientifiques.

Le projet est porteur de savoir-faire communs qui permettent le partage d'expériences, de connaissances ainsi que la formation d'étudiants.

Outil de gestion et de sauvegarde, il permet d'investir dans la mémoire et constitue une expérience historique unique.

Les 3 ingrédients de ce succès sont le partenariat, la synergie et le travail en réseau.

Au-delà de l'histoire, c'est aussi la question de la valorisation de l'identité particulièrement auprès des jeunes qui est posée.

Enfin, il est mentionné que de nouvelles régions françaises sont intéressées: Bretagne et Pays de la Loire.

Au travers de cette expérience, 3 préoccupations communes sont apparues:

- la nécessité d'inscrire ce projet dans une relation à la modernité et à la contemporanéité
- la nécessité d'aider la création afin de contribuer à l'émergence du patrimoine de demain
- l'élargissement du projet à d'autres régions.

III. La promotion des artistes enseignants.

Le réseau Art Accord regroupe les chargés de Relations Internationales des Écoles d'Art.

Sous l'égide du Ministère de la Culture français et des collectivités territoriales, les écoles ont une mission d'expérimentation pédagogique et artistique qui les conduit à informer et questionner la pratique artistique (colloque, cours du soir, séminaire, ...) et à diffuser les œuvres (exposition, production, résidence, atelier, ..).

Les artistes enseignants accueillent les jeunes artistes, en exposant leurs travaux au regard du grand public, en les informant sur les réalités professionnelles, favorisant ainsi la création et la recherche.



C'est un partenaire à part entière pour appréhender le contexte culturel propre à chaque région.

Au Québec, le réseau des Centre d'Artistes Autogérés remplit un rôle d'importance en matière de création et de diffusion des arts visuels, mais aussi d'émergence de nouveaux artistes. Ce réseau s'attache à développer les relations franco-québécoises et, dans le même état d'esprit que Art Accord France, favorise la circulation de nouvelles formes d'échange et de recherche.

Au travers de ces expériences, 2 préoccupations principales apparaissent:

- les financements laissent apparaître des lacunes quant au soutien des projets, notamment au niveau des collectivités locales, en faveur des jeunes artistes
- la multiplication des productions et la difficulté à rencontrer des publics.

CONCLUSIONS GENERALES

- encourager la création, travailler à l'émergence de nouvelles générations d'œuvres et d'artistes,
- favoriser le développement d'outils d'information pour les artistes et les opérateurs culturels en France et au Québec (répertoire de lieux, liste d'artistes et d'œuvres, ...)
- étudier de nouvelles formes de financement (crédits d'impôts, mesures fiscales, fonds dédiés, partenariats publics- privés)
- développer les outils de diffusion et de distribution
- élargir le projet d'inventaire et d'atlas à d'autres régions
- inscrire la notion de mémoire dans la modernité et la contemporanéité en rappelant qu'aider la création, c'est contribuer à l'émergence du patrimoine de demain.

LES RECOMMANDATIONS MAJEURES DE L'ATELIER SONT:

- la constitution d'un comité de suivi destiné à poursuivre le travail d'expertise engagé lors des 2° Ateliers de Coopération Décentralisée entre le Québec et la France (une feuille d'inscription a circulé et a permis aux volontaires de se signaler)
- le financement pour l'année 2004 de 2 rencontres croisées destinées à développer les réflexions amorcées lors des 2° Ateliers de Coopération Décentralisée entre le Québec et la France
- la création d'un fonds commun de financement des opérations partagées sur la base d'une expertise qualitative des projets de coopération.

Source: Brigitte Beau-Poncie et Gilles Corbeil, avec l'aide de Stéphan La Roche, Rapporteurs de l'Atelier DGAC Mairie de Bordeaux 33077 Bordeaux Cedex T. 00 33 5 56 10 24 58

F. 00 33 5 56 10 22 44



MISSION DE LA VICE-PREMIÈRE MINISTRE, MME MONIQUE GAGNON- TREMBLAY, EN FRANCE ET EN BELGIQUE



De gauche à droite: Emmanuelle Perez, secrétaire générale section France de l'OFQJ - Elizabeth Morin, présidente du Conseil Régional Poitou-Charentes, Michel Leduc, secrétaire général, section-Québec, OFQJ.

Source: DGQP

La vice-première ministre, ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie, Mme Monique Gagnon-Tremblay, a effectué une mission en France et en Belgique du 11 au 20 décembre.

Lors de son séjour en France, elle a rencontré plusieurs membres du gouvernement français. Elle a également participé à la 19e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF) où elle a réitéré la volonté du Québec d'être l'hôte du Sommet de la Francophonie en 2008. En outre, elle a assisté au renouvellement du Plan d'action 2004-2006 entre la Délégation générale du Québec et la région Poitou-Charentes.

À Poitiers, Mme Gagnon-Tremblay a coprésidé, avec le ministre de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche, M. Luc Ferry, la 50° séance du Conseil d'administration de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ).

Elle a également prononcé une allocution sur les nouvelles orientations du gouvernement québécois à l'Institut France-Amérique, une association regroupant des leaders de différents milieux intéressés par les relations entre la France et les Amériques.

www.mri.gouv.qc.ca

Lors de son séjour à Poitiers, Mme Gagnon-Tremblay a rencontré les responsables du projet d'inventaire des lieux de mémoire communs en Poitou-Charentes. Ce fut l'occasion pour les partenaires de la CFQLMC de rappeler les liens étroits qui se sont établis entre les Universités de Poitou-Charentes et l'Université Laval. Madame Gagnon-Tremblay a donc pu visualiser cette nouvelle base de données réalisée grâce au partenariat scientifique France-Québec initié par la Commission. La ministre a manifesté un vif intérêt pour cette entreprise et elle a exprimé le souhait qu'elle soit poursuivie au Québec et étendue à d'autres régions de France.

Henri Réthoré



LES PRIX DU QUÉBEC PRIX GEORGES-ÉMILE-LAPALME 2003 DÉCERNÉ À M. ANDRÉ GAULIN

Le 18 novembre 2003, le gouvernement du Québec décernait le prix Georges-Émile-Lapalme à notre collègue André Gaulin qui préside le comité de mise en valeur de la CFQLMC.

Le jury était formé de: Roland Arpin (président), Jean-Claude Boulanger, Fernand Harvey et Arlette Pilote.

ANDRÉ GAULIN PRIX GEORGES-ÉMILE LAPALME 2003



André Gaulin Photo : Marc-André Grenier

C'est le thème de l'échec dans l'univers romanesque des écrivains québécois au cours des années 1940 à 1960 qui pousse André Gaulin au militantisme puis à la politique active. Une origine modeste jamais reniée, lui fils de boucher devenu professeur d'université, compte aussi pour beaucoup dans son engagement. Plus que quiconque, il se sent apte à concilier les mondes opposés que représentent les environs bourgeois du parlement de Québec et les quartiers populaires qu'il surplombe, et qu'englobe la circonscription de Taschereau qu'il représente à l'Assemblée nationale de 1994 à 1998. Sans doute faut-il y voir aussi le désir de laver cette part de mépris envers les plus humbles dont les élites sont souvent porteuses, et dont le clergé

fait preuve à l'égard de ceux qui, comme lui, font partie au tournant de la Révolution tranquille de ces «prolétaires de la Sainte-Église», selon l'expression de Jean-PaulDesbiens, le frère Untel.

À l'Assemblée nationale, André Gaulin poursuit son combat pour la qualité du français; il s'évertuera, avec un succès relatif il faut dire, à épurer le discours des législateurs des nombreux anglicismes qui se sont imposés avec le temps; il ira jusqu'à faire parvenir au président de l'Assemblée nationale un court glossaire des expressions françaises correctes. Il profite de ses interventions en Chambre pour parler de littérature québécoise, de nos grands écrivains et chansonniers. Il veut être de toutes les tribunes, télévisions ou radios publiques, privées et communautaires, collogues ou conférences, ici ou à l'étranger, pour parler de Gaston Miron et de son œuvre, de Félix Leclerc, pour rendre hommage à nos artistes, écrivains et chansonniers, pour les faire valoir. Quand on lui demande de représenter la ministre de la Culture et des Communications, il le fait toujours à sa façon, passion. Les organisateurs hommage à Félix-Antoine Savard, à l'occasion du centième anniversaire de sa naissance, aimeront à ce point le texte de son allocution qu'ils le feront imprimer à 75 exemplaires sur papier Saint-Gilles.

André Gaulin aurait pu faire le saut en politique active dès 1975-1976. Ilchoisit pourtant de se consacrer pleinement à l'enseignement, à la recherche et à la publication. Les étudiants se



pressent aux cours de ce professeur qui fait aussi de la politique. Avec des collègues comme MauriceLemire, Gilles Dorion, Alonzo Leblanc et Aurélien Boivin, ilconsacre une grande part de son temps au travail quasi bénédictin d'édition du monumental Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. llest responsable de la poésie pour quatre des sept tomes que compte l'œuvre. Il y écrit des articles inspirés sur L'Homme rapaillé de GastonMiron, sur Mémoire et suite fraternelle de Jacques Brault, sur L'Afficheur hurle de PaulChamberland, sur Les Insolences du frère Untel de Jean-Paul Desbiens, sur Balises de Gilles Vigneault et sur Cent chansons de Félix Leclerc. Il y fait le point sur l'œuvre et la langue de PierreBaillargeon. Plusieurs de ses études mettent en lumière les apports particuliers de poètes, de romanciers, d'essayistes et de chansonniers comme Leclerc et Vigneault, bien sûr, mais aussi comme la Bolduc.

S'intéressant à «La chanson comme discours» (illustration de la poésie orale sonorisée à partir de la chanson Fernand de Jacques Brel), il a été l'un des premiers, sinon le premier, à intégrer l'enseignement et la recherche sur la chanson francophone et québécoise au cursus universitaire. Il publie en 1994 chez Nuit blanche éditeur, avec la collaboration de RogerChamberland, La Chanson québécoise de la Bolduc à aujourd'hui (anthologie) et, en 1996, chez Nota bene Tout Félix en chansons avec comme coresponsables Roger Chamberland et AurélienBoivin.

S'il est l'universitaire qu'il est, dit-il, c'est parce qu'il a eu un parcours non conventionnel. Entre 1956 et 1967, il enseigne dans différentes régions du Québec, aussi bien au primaire, au secondaire, au collégial qu'à la formation des maîtres. Parallèlement, il obtiendra de l'Université Laval un baccalauréat pédagogie (1960), un baccalauréat en catéchèse (1963), une licence lettres/histoire (1965), un diplôme de l'École normale supérieure (1966) et, en 1971, une maîtrise en lettres québécoises ayant pour sujet « Le thème de l'échec dans l'univers romanesque d'AndréLangevin ». Sa thèse de doctorat soutenue à l'Université de Sherbrooke (1975) sera publiée en 1980 par Les Presses de l'Université Laval sous le titre Entre la neige et le feu, PierreBaillargeon, écrivain montréalais. Il attribue à l'influence de maîtres à penser

comme Clément Lockwell, Jean-Charles Falardeau et Lucien Goldmann sa vision très sociale de la littérature. Il enseignera à la Faculté des lettres de l'Université Laval de 1970 à 1992. Il sera nommé professeur émérite en 2001.

C'est dans le combat pour la survie des écoles d'État qu'il s'initie au militantisme à la fin des années 1960. Il enseigne alors à l'École normale Laval de Québec. Or, souligne André Gaulin, les écoles d'État ont une tradition d'éthique du français qui est séculaire. En décidant de lier la formation des maîtres aux campus universitaires, le gouvernement sonne le glas de ces institutions. André Gaulin entre donc à l'université. Soncombat se portera en d'autres lieux. Appelé à se rendre de plus en plus fréquemment à Montréal à titre de président de son syndicat de professeurs affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), ilest choqué de la place qu'y occupe l'anglais même dans les quartiers francophones. Il militera alors pour la valorisation d'un Québec français sur les plans national etinternational.

Devenu président de l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF) en 1970, il fonde la même année, avec des collègues, la revue Québec français qui se veut d'abord un journal pédagogique et de combat destiné à soutenir et à promouvoir la cause du français dans les écoles et la société québécoises. Le premier numéro dont il est le rédacteur principal paraîtra ensuite aux Éditions de l'homme sous le titre Livre noir. De l'impossibilité presque totale d'enseigner le français au Québec. Pendant près de quinze ans, ses éditoriaux, blocs-notes ou points de vue y constituent des réflexions sur la situation linguistico-historique du Québec, sur la détermination à mettre dans le fait de vivre en français sa vie «amériquoise ». C'est sous sa présidence que l'AQPF devient membre de la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF).

L'importante tribune que constituent les « Journées de Sèvres », ces rencontres annuelles de la Commission Europe-Québec de la FIPF, offre la chance à André Gaulin et à ses collègues de sensibiliser les Européens au combat linguistique du Québec et aux diverses facettes de la culture d'ici. Sa participation à Littérature de langue française hors de



France/Anthologie didactique, livre paru en 1976, est importante tant en ce qui a trait au choix des textes qu'en ce qui concerne la présentation des auteurs. Ces «Journées de Sèvres » marquent le début d'une fructueuse collaboration avec ceux qui, à travers le monde, partagent l'amour de la langue française. AuBrésil, en Argentine, en Finlande et au Danemark, des pays où il s'est rendu pour enseigner, prononcer des conférences ou participer à des colloques, on se montre intéressé, dit-il, à ce que disent et écrivent ces latins nordiques qui parlent français tout contre les États-Unis. André Gaulin aura contribué à faire rayonner le français, la littérature et la chanson d'ici dans des pays d'au moins troiscontinents. Il entretiendra des relations privilégiées avec la France, la communauté française de Belgique et l'Allemagne où, en 1981, l'Université de Freiburg-im-Breisgau lui décernera la médaille Albert-Ludwigs.

André Gaulin est aussi coprésident-fondateur, avec François-AlbertAngers, Marcel Pepin, Louis Laberge, YvonCharbonneau, Jacques-Yvan Morin, Mathias Rioux et AlbertAlain, du Mouvement Québec français (MQF) où il sera le délégué de l'AQPF pendant près de vingt ans.

André Gaulin est fait chevalier de l'Ordre des Palmes académiques en 1984 puis officier en 1996. Il est fait membre de l'Ordre des francophones d'Amérique en 1999.

Source: www.prixduquebec.gouv.qc.ca

Texte: Gaëtan Lemay

Georges-Émile Lapalme (1907-1985)

Né à Montréal le 14 janvier 1907, fils d'Euclide Lapalme, manufacturier, et de Valéda Bazinet, Georges-Émile Lapalme a joué un rôle de premier plan dans le Québec moderne, rôle qui lui vaudra d'être surnommé le «père de la Révolution tranquille».

Après de brillantes études en droit à l'Université de Montréal, cet humaniste de grande culture, admirateur inconditionnel d'André Malraux, exerce sa profession à Joliette avant de se lancer en politique. Élu pour la première fois député libéral de Joliette-L'Assomption-Montcalm à la Chambre des communes en 1945, il quitte la scène fédérale en 1950 pour devenir chef du Parti libéral du Québec.

En 1961, Georges-Émile Lapalme devient le premier titulaire du ministère des Affaires culturelles du Québec, fonction qu'il cumulera jusqu'en 1964 avec celles de Vice-Premier ministre et de Procureur général. Parmi ses réalisations, on compte la création de l'Office de la langue française et l'instauration des relations France-Québec. Par la suite, il se retire de la politique active pour occuper différents postes dans l'administration publique.





Le Bulletin de la COMMISSION FRANCO-QUÉBÉCOISE SUR LES LIEUX DE MÉMOIRE COMMUNS est réalisé par ses membres:

Marcel Masse, co-président (Québec) Henri Réthoré, co-président (France) Yves Bergeron, secrétaire général (Québec Gilbert Pilleuil, secrétaire général (France)

Gilles Durand, président du Comité des archives
André Gaulin, président du Comité de la mise en valeur
Marcel Fournier, président des Comités de la commémoration,
de la généalogie et de la toponymie
Michel Leduc, président du Comité jeunesse
Marc Saint-Hilaire, président du Comité inventaire
Guy Vadeboncoeur, président du Comité musées
Thomas Wien, président du Comité de liaison

À l'attention du Secrétariat de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs

MUSÉE DE LA CIVILISATION

16, rue de la Barricade, C.P. 155, succursale B Québec QC G1K 7A6 Tél (418) 643-2158 Fax (418) 646-8779 @ cfqlmc@mcq.org

www.cfqlmc.org



Québec ##



Québec ##



Québec ##